

Jeunes Branchés

ESCOUADE NUMÉRIQUE

ANNEXES



Le projet Jeunes Branchés est une initiative de la démarche CBAJ - Communauté bâtissant l'avenir avec les jeunes - porté par le RLPRE avec le soutien financier de l'Institut Tamarack et du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds pour l'innovation communautaire.



Selon la lanceuse d'alerte

Facebook donnerait la « priorité à la croissance plutôt qu'à la sûreté »

(New York) Le profit avant l'humain. C'est le procès que fait à Facebook la lanceuse d'alerte Frances Haugen, qui sera auditionnée mardi au Congrès, occasionnant la crise la plus sérieuse de l'histoire du réseau social qui en a connu plusieurs ces dernières années.

Publié le 3 octobre 2021 à 15h04 | Mis à jour le 4 octobre 2021 à 14h29

THOMAS URBAIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette ingénieure informatique qui a quitté le groupe en mai offre, avec des milliers de documents à l'appui, un tableau sombre des entrailles de Facebook, où la recherche du trafic et des recettes publicitaires triomphent souvent des inquiétudes sur le rôle social de la plateforme.

Elle a été à l'origine de l'exposé accablant du *Wall Street Journal*, mi-septembre, sur Instagram, et son impact sur les adolescentes, puis a accusé directement Facebook dans un entretien télévisé diffusé dimanche soir, avant son audition parlementaire mardi.

Depuis dimanche, les responsables de l'entreprise de Menlo Park (Californie) se sont succédé dans les médias pour tenter de contenir l'incendie.

« Si nous étions une société qui ne se préoccupe pas de sûreté, qui donne la priorité aux bénéfices, nous ne ferions pas ce genre de recherches », a fait valoir lundi Monika Bickert, vice-présidente de Facebook, au sujet des études internes qui montrent notamment que la santé mentale de certaines jeunes filles est affectée par Instagram.

Quant à l'impact du réseau social sur le climat politique, que Facebook n'a pas fait suffisamment pour contrôler selon Frances Haugen, un autre vice-président, Nick Clegg, avait jugé dimanche « trop facile de chercher une explication technologique à la polarisation politique aux États-Unis ».



PHOTO TOBIAS SCHWARZ, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le vice-président de Facebook, Nick Clegg

Mais rien n'y fait. « Facebook est vraiment devenu le souffre-douleur qui prend pour tous les réseaux sociaux », résume Mark Hass, professeur de communication à l'université Arizona State. Le fait d'avoir mis, pour la première fois, un visage sur la révolte « en fait une histoire beaucoup plus dramatique », dit-il, « mais c'est un sujet qui ne se limite pas à Facebook. »

Après le scandale Cambridge Analytica en 2018, puis l'amende de 5 milliards de dollars imposée en 2019 par les autorités américaines pour utilisations indues de données personnelles, le groupe se serait bien passé d'une nouvelle polémique.

« Il est temps de rendre Facebook dépassé », a tweeté l'élue démocrate californienne Regina Marston qui, comme d'autres, a appelé à prendre ses distances avec les plateformes du groupe. Traditionnellement, ce type d'initiative ne rencontre qu'un succès modéré.

Quant aux annonceurs, « même si quelques marques veulent envoyer un message » et cesser de faire de la publicité sur le réseau social, « cela n'aura aucun impact dans les résultats financiers de Facebook. Facebook est trop gros pour tomber », a estimé, sur Twitter, Jenna Golden, spécialiste du conseil aux entreprises.

Pour ne rien arranger, Facebook, Instagram, WhatsApp et Messenger subissaient lundi une panne massive.

Le changement de l'intérieur ?

Au Congrès, plusieurs élus voient dans cette crise l'occasion de saisir un animal qui leur échappait pour l'essentiel jusqu'ici.

Frances Haugen doit être interrogée mardi par la commission au Commerce du Sénat américain, lors d'une audition consacrée à l'impact de Facebook et Instagram sur les jeunes utilisateurs, une semaine après une longue séance de questions adressées à Antigone Davis, vice-présidente de la firme.

« Les élus, peut-être la Maison-Blanche, et d'autres dirigeants peuvent enfin, en voyant quelqu'un comme Frances Haugen, se dire : c'est à nous de jouer, Facebook ne se réparera pas seul », considère Nora Benavidez, avocate et directrice de l'organisation Free Press.

Mais pour Mark Hass, le champ d'action des législateurs est très limité, car « il va se heurter » au premier amendement à la Constitution

utilisateurs, selon lui.

Même incertitude sur le terrain judiciaire, que Frances Haugen a tâté en contactant le régulateur américain des marchés financiers (SEC) et les procureurs de plusieurs États, dont la Californie. Selon son avocat, John Tye, la saisine de la SEC permet aussi à l'ingénieure de se placer sous la protection du régime légal des lanceurs d'alerte.

Interrogée sur CNBC, Monika Bickert a refusé de dire si Facebook prévoyait d'assigner Frances Haugen en justice.

Au-delà de son seul cas, l'exemple de cette trentenaire témoigne d'une nouvelle prise de conscience de salariés de la tech en quête de sens et d'éthique, même si le mouvement est encore embryonnaire.

C'est de là que pourrait venir le changement, selon Mark Hass. « Le grand défi, ce sera que les jeunes ne voudront plus venir travailler chez vous » si l'entreprise ne prend pas des engagements éthiques, annonce-t-il. « Ces jeunes gens brillants ne voudront plus être associés à un groupe qui laisse des contenus toxiques influencer sur la société. »

© La Presse Inc. Tous droits réservés.

noovo
moi

FAMILLE

La cyberintimidation: comment la reconnaître et la désamorcer



Phénomène qui n'existait pas il n'y a pas si longtemps, la **cyberintimidation** concerne aujourd'hui la majorité des jeunes. Les adultes ne sont pas en reste : certains sont victimes, d'autres se font agresseurs.

Qu'est-ce que la cyberintimidation?

La cyberintimidation désigne toute forme d'intimidation qui utilise les nouvelles technologies de communication. Cette définition est bien large et recouvre de nombreux phénomènes. Certains sont moins graves alors que d'autres peuvent avoir des conséquences désastreuses.

Quelques formes de cyberintimidation

- Insulter quelqu'un dans une salle de clavardage, en privé ou à la connaissance d'autres personnes.
- Harceler ou menacer quelqu'un en utilisant les courriels ou les textos.
- Utiliser les réseaux sociaux pour nuire à la réputation de quelqu'un, par exemple en publiant des photos peu flatteuses de cette personne ou en répandant de fausses rumeurs à son sujet.
- Usurper la cyberidentité de quelqu'un, soit en se faisant passer pour elle sur ses propres comptes, ou en créant de faux comptes, blogues ou pages web en son nom et sans son consentement.
- Le happy slapping est une autre forme de cyberintimidation : on attaque physiquement quelqu'un, souvent un inconnu, on filme l'agression avec un téléphone et on diffuse ensuite la vidéo sur le web.
- La caméra intégrée au cellulaire peut aussi servir à filmer ou à photographier quelqu'un dans une position compromettante et à ensuite diffuser les images prises à large échelle. Par exemple, un adolescent filme sa copine en train de lui faire une fellation et envoie ensuite la vidéo à toute l'école.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi les plus répandus. Vous comprenez que la cyberintimidation peut emprunter de nombreux visages, et c'est pourquoi il s'agit d'un phénomène difficile à circonscrire.

L'explosion de la cyberintimidation

Il y a à peine deux décennies, la cyberintimidation n'existait pas. Avec la démocratisation d'Internet, le phénomène a littéralement explosé. On estime en effet que plus de la moitié des jeunes ont déjà été victimes de cyberintimidation, alors que près de la moitié s'est déjà servi des nouvelles technologies pour intimider une personne de son entourage ou un inconnu. Les deux sexes sont concernés, même si les filles sont un peu plus nombreuses à la fois dans le camp des victimes et dans celui des agresseurs.

Pourquoi le phénomène connaît-il une telle popularité?

La facilité et l'accessibilité sont probablement les principales raisons qui expliquent la «popularité» de la cyberintimidation.

- Premièrement, le matériel informatique et les téléphones intelligents sont très largement distribués.
- Deuxièmement, il est beaucoup plus facile d'intimider quelqu'un lorsqu'on n'a pas à lui faire face. Les conséquences pour l'agresseur sont beaucoup moins importantes.
- Il n'y a pas de contact physique : l'intimidation n'est donc plus réservée à ceux qui ont des gros bras pour se défendre.
- L'agresseur n'est plus confronté à la réponse émotionnelle de la victime, ce qui donne l'illusion que son geste ne fait pas vraiment mal.
- La cyberintimidation s'effectue souvent de façon anonyme, ce qui laisse croire à l'agresseur, à tort ou à raison, qu'il ne risque pas de représailles.

Des conséquences qui dépassent l'intention

Le danger de la cyberintimidation n'est pas uniquement dû à sa popularité, mais également à l'ampleur que peuvent prendre ses conséquences.

Même si une insulte ou un coup de poing peuvent faire très mal, ils ne laissent pas de traces tangibles à long terme. Les seuls témoins de l'humiliation sont ceux qui étaient là en temps réel. Lorsque le Web ou un support vidéo sont impliqués, les preuves resteront souvent accessibles pendant de longues années. Également, on assiste parfois à une diffusion virale de l'information compromettante. Dans ces cas-là, la victime n'est plus uniquement le souffre-douleur d'une petite clique à son école. Elle peut devenir un objet de moqueries pour les jeunes de toute son école, de toute sa ville... voire même du monde entier!

Pas de répit pour les victimes

Par ailleurs, une personne qui est victime d'intimidation dans la cour d'école ou au parc trouvera généralement un refuge une fois revenue à la maison. La cyberintimidation, au contraire, le suit partout où il va et où il est possible de se brancher sur ce monde parallèle qu'est la «cyberréalité».

Quand les adultes s'en mêlent...

La cyberintimidation n'est pas uniquement l'apanage des adolescents. Elle concerne parfois les adultes, qui peuvent en être victimes, mais également devenir agresseurs.

Peur d'en parler

Une des raisons qui font que la cyberintimidation a parfois des conséquences gravissimes est que les victimes sont incapables d'en parler. Contrairement à l'intimidation traditionnelle, qui est généralement remarquée par le personnel scolaire et donc prise en charge, la cyberintimidation est souvent invisible aux yeux de ceux qui ne font pas partie de l'univers des blogues et des réseaux sociaux, comme c'est souvent le cas des parents et des profs.

Peur d'être puni

Les victimes ne veulent pas en parler, car elles craignent souvent d'être privées d'ordinateur ou de téléphone cellulaire. Or, même si un jeune est régulièrement agressé sur un blogue ou un réseau, l'empêcher d'utiliser Internet constitue une punition de taille. C'est un peu comme si on gardait un jeune en retenue pendant toutes les récréations, sous prétexte qu'il est le bouc-émissaire de ses camarades de classe.

Peur d'être ridiculisé

Les jeunes victimes craignent aussi qu'on ne prenne pas leur problème au sérieux et qu'on se moque de leur détresse. C'est pourquoi il est primordial de rester vigilant en tant que parent et de laisser savoir au jeune que la porte est toujours ouverte.

Quelques trucs pour faire cesser la cyberintimidation

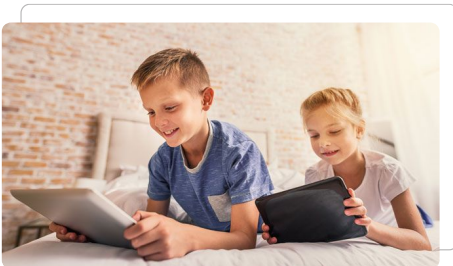
Même s'il n'y a pas de solution miracle pour contrer ce phénomène, voici quelques gestes qui pourraient aider votre enfant à échapper à la menace de la cyberintimidation.

- Installez l'ordinateur dans une des pièces communes, pas dans la chambre de l'enfant.
- Sans l'espionner, surveillez ses activités sur le web.
- Renseignez-vous sur le fonctionnement des différents réseaux sociaux. Créez-vous un compte et invitez votre enfant à devenir votre ami en ligne.
- Informez l'enfant au sujet de la cyberintimidation et de ses conséquences. Faites-lui comprendre que vous serez toujours prêt à l'aider en cas de problème et qu'il ne sera pas puni s'il est une victime. Il doit comprendre que ce n'est pas de sa faute s'il est abusé.
- Faites-lui également comprendre que vous serez très sévère si vous apprenez qu'il a agressé un camarade.
- Rappelez à votre enfant de ne jamais répondre à une menace ou à une manifestation de cyberintimidation. Rappelez-lui également de ne pas détruire les messages de ses agresseurs.
- La cyberintimidation est un acte criminel dans plusieurs cas et il est bien que votre enfant le sache. Dites-lui également que le sentiment d'anonymat de certains cyberagresseurs est illusoire et qu'il est très facile pour les autorités de retracer la source des messages.
- Si votre enfant est victime de cyberintimidation de la part de ses camarades de classe, avisez la direction de son école.
- S'il y a des menaces ou du harcèlement, avisez les autorités policières, car il s'agit d'un acte criminel.

Il est très important que les parents restent vigilants. En effet, tout porte à croire que le phénomène continuera à prendre de l'ampleur dans les prochaines années. On ne pourra sans doute pas y mettre fin facilement, mais chaque petit geste compte!

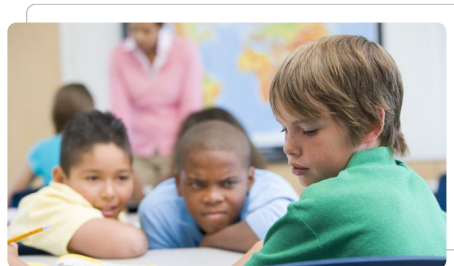
Jeanne Dompierre, rédactrice Canal Vie

SUR LE MÊME SUJET



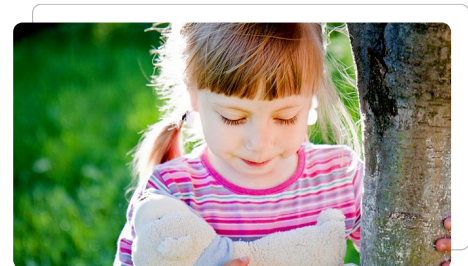
FAMILLE

Vos enfants sur Internet en toute sécurité



FAMILLE

Comment aider notre enfant qui fait de l'intimidation?



FAMILLE

Les types d'intimidation



Trop de médias sociaux nuit à la santé mentale des adolescents



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

« Chaque minute passée sur les médias sociaux est une minute de moins pour des activités protectrices contre les troubles de santé mentale, comme lire un livre, faire de l'exercice ou voir des amis », affirme la chercheuse Kira Riehm, de l'Université Johns Hopkins.

Les ados accros aux médias sociaux souffrent plus souvent d'anxiété et d'autres « problèmes internes » de santé mentale, selon une nouvelle étude américaine. Le risque est deux fois plus élevé chez les grands utilisateurs, soit ceux qui les consultent plus de six heures par jour. *La Presse* s'est entretenue avec l'auteure de l'étude publiée ce mois-ci dans la revue *JAMA Psychiatry*, Kira Riehm, de l'Université Johns Hopkins.



Votre étude n'est-elle pas un exemple de la chasse aux sorcières moderne contre les médias sociaux ?

Contrairement aux autres études, nous avons pu voir l'impact des médias sociaux au fil des ans. Nous avons commencé le suivi en 2013-2014 avec des adolescents n'ayant pas de problèmes de santé mentale. Deux ans après, nous avons vérifié si ceux qui utilisaient beaucoup les médias sociaux au départ avaient plus ou moins de problèmes que ceux qui ne les utilisaient pas beaucoup.

Est-ce que l'impact est important ?

Pour les problèmes d'internalisation, par exemple l'anxiété ou la dépression, l'effet négatif est de 60 % pour les ados utilisant les médias sociaux de trois à six heures par jour, et de 78 % pour ceux qui s'en servent plus de six heures par jour. L'impact est encore plus grand pour un mélange de problèmes d'internalisation et d'externalisation, une catégorie qui inclut les problèmes de comportement. Tout cela tient compte de facteurs socioéconomiques des jeunes. La comparaison était faite avec les 17 % d'adolescents qui ne se servaient pas du tout des médias sociaux au début du suivi.

Avez-vous été surpris de voir la forte proportion d'ados qui passent plus de six heures par jour sur les médias sociaux, plus de 1 sur 12 ?

On savait que ça avait grimpé en flèche, mais voir ces chiffres noir sur blanc est très frappant. Même les expériences anecdotiques de nos amis à l'université et nos parents ne nous préparent pas à ça.



PHOTO TIRÉE DE TWITTER

Kira Riehm, doctorante au département de santé mentale à l'École de santé publique Bloomberg de l'Université Johns Hopkins

Y a-t-il aussi un impact sur le suicide et les troubles alimentaires ?

Ça ne faisait pas partie de notre étude, ce sont des troubles difficiles à classer dans les catégories d'internalisation et d'externalisation. Il faudrait vraiment se pencher là-dessus, et aussi sur la consommation de drogue et d'alcool, une forme particulière d'externalisation.

Quel mécanisme peut expliquer l'effet négatif de l'abus de médias sociaux ?

C'est la prochaine étape en recherche. Il se peut que ce soit simplement le risque accru de cyberintimidation ou une moins bonne qualité du sommeil.

Peut-il s'agir d'un impact négatif sur les relations sociales en chair et en os ?

Il est certain que chaque minute passée sur les médias sociaux est une minute de moins pour des activités protectrices contre les troubles de santé mentale, comme lire un livre, faire de l'exercice ou voir des amis. Mais nous n'en savons pas assez sur les aspects positifs des médias sociaux. Il semble que certains adolescents qui ont de la difficulté à se faire des amis y puisent un capital social. C'est peut-être seulement l'excès qui est néfaste, qui fait que les inconvénients dépassent les avantages.

Y a-t-il une différence entre les ados qui lisent sur les médias sociaux et ceux qui y sont plus actifs, qui y publient ?

Nous n'avons pu mesurer que le temps passé sur les médias sociaux. C'est une distinction importante qui devra être étudiée.

Allez-vous continuer à travailler sur le sujet ?

J'aimerais examiner plus attentivement l'impact des médias sociaux sur des domaines spécifiques comme l'abus de drogue et d'alcool.

En chiffres

- 74 % des adolescents canadiens (12-17 ans) passaient plus de deux heures par jour devant un écran en 2016-2017
- 24 % des enfants canadiens (5-11 ans) passaient plus de deux heures par jour devant un écran en 2016-2017

Source : Statistique Canada

© La Presse Inc. Tous droits réservés.

La dépression chez les adolescents liée à l'utilisation des médias sociaux et de la télévision

[Salle de presse](#)

Le 15 juillet 2019

UdeMNouvelles



L'utilisation des médias sociaux et la télévision pourrait accroître les symptômes de dépression chez les adolescents.

Crédit : Getty

EN **5** SECONDES

EN **5** SECONDES

Une étude dirigée par Patricia Conrod révèle que les symptômes de dépression s'aggravent chez les adolescents les plus actifs sur les plateformes comme Facebook et Netflix.

L'utilisation des médias sociaux et la télévision pourrait accroître les symptômes de dépression chez les adolescents selon une nouvelle étude réalisée par des chercheurs du Centre hospitalier universitaire (CHU) pédiatrique Sainte-Justine, affilié à l'Université de Montréal.

Publiée le 15 juillet dans
JAMA Pediatrics

, cette étude d'une durée de quatre ans a sondé près de 4 000 adolescents canadiens pour connaître le nombre d'heures qu'ils consacrent aux médias sociaux, à la télévision, aux jeux vidéo et à l'ordinateur. Ceux qui utilisent plus fréquemment les médias sociaux et la télévision présentent des symptômes de dépression plus graves.

Ces symptômes sont un état dépressif, un sentiment d'inutilité et des pensées morbides récurrentes.

L'étude montre que lorsque les adolescents augmentent leur utilisation des médias sociaux et regardent la télévision plus que d'habitude une année donnée, leurs symptômes de dépression augmentent durant la même année. La consommation de jeux vidéo, le temps passé devant l'ordinateur supérieur à la moyenne, ainsi que d'autres modes de navigation sur Internet ont également été suivis dans le cadre de l'étude, mais ne sont pas ressortis comme des prédicteurs de dépression à l'adolescence.

Pourquoi les adolescents qui consomment le plus de médias sociaux et de télévisions sont-ils plus déprimés? Ce n'est pas tant parce que le temps qu'ils passent devant un écran empiète sur le temps consacré à l'activité physique (l'étude n'a pas révélé de preuve en ce sens), mais plutôt en raison de la nature de ce qu'ils regardent et de la fréquence de leur exposition à ces médias, ont constaté les chercheurs.

Les adolescents qui regardent des programmes ou consultent des sites qui les encouragent à se comparer aux autres (ce qu'on appelle la «comparaison sociale ascendante») sont plus susceptibles d'avoir une mauvaise estime d'eux-mêmes. L'étude a également permis de démontrer que les médias sociaux, comparativement à d'autres activités centrées sur un écran, intensifient les signes de dépression chez les adolescents qui montrent déjà de tels signes, sous l'effet d'un «processus de spirale descendante».

Des résultats cohérents avec les études précédentes



Patricia Conrod

Ces observations concordent avec les hypothèses précédemment émises sur la façon dont la dépression se développe, selon les auteurs de l'étude.

«Les médias sociaux et la télévision sont des médias qui exposent fréquemment les adolescents à des images d'autres jeunes mieux nantis, comme ceux ayant un corps "parfait", un style de vie plus palpitant ou plus d'argent», indique Elroy Boers, chercheur postdoctoral au Département de psychiatrie de la Faculté de médecine de l'UdeM et auteur principal de l'étude.

«Qui plus est, comme le montre la théorie des "spirales de renforcement", les gens recherchent et choisissent des informations conformes à leur état d'esprit du moment. Les caractéristiques algorithmiques de la consommation télévisuelle et en particulier celles des médias sociaux créent et entretiennent une boucle de rétroaction qui suggère aux utilisateurs des contenus apparentés à ceux sur lesquels ils ont déjà effectué des recherches et en fonction de leurs sélections. Par conséquent, plus l'état dépressif influence les choix de visionnement d'un individu, plus on lui suggère et lui fournit des contenus similaires et plus il est exposé à ces contenus, ce qui aura pour effet d'entretenir et d'aggraver la dépression.»

Raison de plus pour les jeunes et leurs parents de mieux contrôler le temps qu'ils passent devant des écrans, affirment les chercheurs.

«De nombreuses personnes attribuent l'augmentation du taux de dépression chez les jeunes en Amérique du Nord à l'arrivée des appareils numériques mobiles dans notre société, or notre étude semble confirmer cette hypothèse», déclare Patricia Conrod, professeure de psychiatrie à l'UdeM, titulaire d'une chaire de recherche du Canada de niveau 1 au CHU Sainte-Justine et auteure principale de l'étude. «D'autres recherches sont nécessaires, y compris des études faisant appel à des modèles expérimentaux, pour confirmer que l'exposition aux médias sociaux cause réellement une hausse du taux de dépression chez les jeunes.»

Près de 4 000 adolescents sondés

Mme Conrod et son équipe ont suivi près de 4 000 adolescents canadiens âgés de 12 à 16 ans membres d'une cohorte nationale appelée «Co-venture». Lors de chaque année de secondaire, on a demandé à ces adolescents de consigner le temps qu'ils passaient devant des écrans numériques en précisant dans quelle proportion ce temps était consacré aux médias sociaux, à la télévision, aux jeux vidéo et à l'utilisation de l'ordinateur à d'autres fins. De plus, ces adolescents devaient régulièrement répondre à des questionnaires sur leur état d'esprit et signaler tous les symptômes de dépression qu'ils ressentait.

Après avoir recueilli ces données, les chercheurs de l'équipe de Patricia Conrod ont effectué des analyses statistiques avancées pour évaluer le lien entre le temps passé devant un écran et la dépression et ils ont modélisé les changements annuels de ces deux éléments en tenant compte de vulnérabilités communes potentielles et des changements naturels liés au développement.

«L'identification précoce d'une vulnérabilité à la dépression offre aux cliniciens et aux parents un laps de temps important durant lequel ils peuvent intervenir», explique Mme Conrod, qui espère que l'étude contribuera à orienter de nouvelles stratégies d'intervention auprès des jeunes à risque avant que les symptômes ne deviennent significatifs sur le plan clinique.

À propos de cette étude

«Association of screen time and depression in adolescence» par Elroy Boers, Patricia Conrod et al., a été publiée le 15 juillet dans JAMA Pediatrics. Les travaux de M. Boers ont été financés par une bourse de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada et par ERA-NET NEURON. Les travaux de Mme Conrod ont été financés par une chaire de recherche du Canada de niveau 1. Le projet Co-venture est financé par une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada.

Relations avec les médias

[Florence Meney](#)

CHU Sainte-Justine
Tél: 514 345-4931, p. 7707
[Jeff Heinrich](#)

Université de Montréal
Tél: 514 343-7593

Source

[Centre de recherche du CHU Sainte-Justine](#)

Sujets

[recherche](#)
[médias sociaux](#)
[adolescence](#)
[Patricia Conrod](#)